CONSENTEMENT DU MINEUR DE PLUS DE TREIZE ANS A SON CHANGEMENT DE PRENOM(S)

(article 60 du code civil)

Prénom(s) act	uel(s) :
NOM	;
Né(e) le	;
A (ville, pays)	;
De nationalité	;
Adresse	;
Confirme la de me représente	emande de changement de prénom(s) faite par mes parents ou par la/les personne(s) qui e(nt).
Je consens à c	e que mon (mes) prénom(s) soi(en)t désormais, dans cet ordre :
1 ^{er} prénom	:
2 ^{ème} prénom	1
3 ^{ème} prénom	<u>:</u>
4 ^{ème} prénom	:
5 ^{ème} prénom	:
()	
	Fait àle
	Signature du mineur de plus de treize ans ²

¹Ne remplir cette rubrique et les rubriques suivantes qu'en cas de choix d'autres prénoms. Les dispositions en vigueur ne limitent pas le nombre de prénoms. Toutefois, il paraît opportun d'en limiter le nombre.

²Joindre la photocopie d'une pièce d'identité (carte d'identité/passeport,...), en cours de validité, comportant la signature de l'enfant.